

République Française  
Département Ille et Vilaine  
**Commune de Saint Jean Sur Vilaine**

## Compte-rendu Séance du 09 septembre 2024 à 20h30

L'an 2024 et le 09 septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie : Salle du Conseil sous la présidence de FAUVEL Marc Maire.

**Présents** : M. FAUVEL Marc, Mme LERAY Stéphanie, Mme BASLÉ Marie-Pierre, M. David LEBRETON, M. LETORT Anthony, Mme BÉDIER Mélanie, M. BOURGES Benoît, Mme CRESPEL Annick, Mme DESCHAMP-POZZAN Sandrine, M. JEULAND Philippe, M. LE FAOU Frédéric, M. MESTRARD Emmanuel, M. DAVENEL Dominique, Mme TRAVERS Patricia, Mme GANDOUIN-VIEL Jacqueline.

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents :15

**A été nommé(e) secrétaire** : M. LEBRETON David.

### **SOMMAIRE**

- => **Délibération** : Avenant N°1 pour "transfert de compétence" au contrat de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction de cellules et la réhabilitation d'une maison d'habitation pour le changement d'un mandataire.
- => **Délibération** : Devis pour mission SPS pour les travaux de construction d'un pôle santé et micro-crèche.
- => **Délibération** : Devis pour mission de contrôle technique pour la salle polyvalente.
- => **Délibération** : Devis pour ménage de la salle annexe.
- => **Délibération** : Devis pour diagnostic radon dans le cadre de la création d'une micro-crèche.
- => **Délibération** : Devis de VEOLIA pour branchement concernant les futurs WC publics.

### **1 D.I.A.**

### **QUESTIONS DIVERSES**

- ⇒ **[Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 15/07/2024.](#)**

**2024-09-46 : Avenant N°1 pour « transfert de compétence » au contrat de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction de cellules et la réhabilitation d'une maison d'habitation pour changement de mandataire**

Mr Le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre de la construction de cellules et de la réhabilitation de la maison Rue de la Cour il est nécessaire d'établir un avenant car la société SARL CHARTON INGENIERIE, cotraitant du groupement conjoint de la maîtrise d'œuvre est placée en liquidation judiciaire depuis le 12 juillet 2024.



En conséquence, ils sont dans l'incapacité de poursuivre les études de structure pour le projet. Cette situation oblige à interrompre immédiatement toutes les prestations prévues au contrat signé entre les parties.

Afin de pallier à cet aléa et pour la bonne poursuite des études, c'est la société SARL MADEO STRUCTURES de Agon-Coutainville (50) qui prend en charge la conception de la structure du projet.

***Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour que la Société MADEO STRUCTURES reprenne en charge le dossier de maîtrise d'œuvre.***

**2024-09-47 : Devis pour mission SPS pour les travaux de construction d'un pôle santé et micro-crèche**



Mr Le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre du projet de la construction du pôle santé et de la micro-crèche, il est nécessaire de délibérer sur le choix d'un bureau pour la mission SPS. Pour cela, 2 devis ont été reçus en Mairie :

	
<b>5 202.00 € H.T.</b> (6 242.40 € T.T.C.)	<b>4 972.00€ H.T.</b> (5 966.40 € T.T.C.)

***Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise ABG Coordination pour un montant de 4 972.00 € H.T.***

**2024-09-48 : Devis pour mission de contrôle technique pour la salle polyvalente**

Mr Le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente, il est nécessaire de délibérer sur le choix d'un Cabinet pour mission de contrôle technique. Pour cela, 2 devis ont été reçus en Mairie :

	
<b>4 850.00 € H.T.</b> (5 820.00 € T.T.C.)	<b>5 125.00 € H.T.</b> (6 150.00 € T.T.C.)

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de retenir l'entreprise BTP Consultants pour un montant de 4 850.00 € H.T.**

**DELIBERATION : Avenant au contrat de PH+ pour ménage à la salle annexe**

⇒ **Décision reportée.**

**2024-09-49 : Devis pour diagnostic « radon » dans le cadre de la création d'une micro-crèche**

Mr Le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre de la création de la micro-crèche, il est nécessaire avant démarrage des travaux de réaliser un diagnostic radon et présente le devis :



Chevalier Diag Bretagne  
11, Rue Lavolsier  
56530 QUEVEN  
Tél : 07.88.52.45.72 /contactBZH@chevalierdiag.fr

Description	Quantité	Prix unitaire	Taxes	Montant.
Forfait mission Radon	1,00 Forfait	300,00	20%	300,00 €
Fourniture, pose et analyse de capteur Radon	2,00 Forfait	32,00	20%	64,00 €
Montant hors taxes				364,00 €
TVA 20%				72,80 €
Total				436,80 €

Mr Le Maire précise qu'un 2<sup>ème</sup> diagnostic sera à prévoir après réalisation des travaux.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de valider le devis de l'entreprise CHEVALIER DIAG pour un montant de 364.00 € H.T.**

**DELIBERATION : Devis de VEOLIA pour branchement concernant les futurs WC publics**

⇒ **Décision reportée.**

Il a été demandé de chiffrer la remise en état du bloc sanitaire actuel avant d'envisager la mise en place de nouveaux WC publics.

Un groupe de travail a été désigné : Marc FAUVEL, Annick CRESPEL, Frédéric LE FAOU et Emmanuel MESTRARD.

**D.I.A.**

Le Conseil Municipal a été saisi d'une demande de D.I.A. sur le bien suivant :

- Un bien situé 2, rue de Vitré, cadastré section A N° 877 d'une superficie de 649 m<sup>2</sup>.

**Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur ce bien mentionné, ci-dessus.**

## **QUESTIONS DIVERSES**

- ⇒ Vestiaires du foot :  
Un groupe de travail a été désigné sur la réflexion de la rénovation et faire un point sur l'organisation en attendant la rénovation : Emmanuel MESTRARD, Philippe JEULAND et Marc FAUVEL.
- ⇒ Caméras de surveillance :  
Mr Le Maire a rencontré le Maire de Châteaubourg en tant que Président de Vitré Communauté en vue de réfléchir sur un stockage commun à Châteaubourg afin de limiter les coûts.
- ⇒ Salle polyvalente :  
Arrêt de la location de la salle au 31/12/2024 pour démarrage des travaux de rénovation début d'année 2025.
- ⇒ Conseil Municipal des Jeunes :  
Une sortie au Sénat est prévue le 29/10/2024.

### **Prochain Conseil Municipal** :

- **Le 30 septembre 2024 à 20h30 si nous avons reçu le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) concernant la rénovation de la salle polyvalente.**
- ou
- **Le lundi 07 octobre 2024 à 20h30 si nous n'avons rien réceptionné.**

**Levée de la séance : 21h30**

**Le Maire,  
Marc FAUVEL**